

Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Toulouse
Canton de Tournefeuille – Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Tournefeuille

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE TOURNEFEUILLE**

SEANCE DU 09 MARS 2023 A 14h00

DELIBERATION

N° 2023-12

Nature 7.1

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars à quatorze heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Tournefeuille, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du C.C.A.S sous la présidence de Madame Maryline RIEU.

Etaient présents : Mesdames Maryline RIEU, Dominique DUPOUY, Monique MARTY, Isabelle MEIFFREN, Corinne GINER, Elisabeth HUSSON-BARNIER, Cathy GUTH ; Messieurs Gilbert ALLIENNE, Pierre CASELLAS.

Absents excusés : Monsieur Dominique FOUCHIER, Monsieur David MARTINEZ, Madame Mathilde TOLSAN, Madame Sonia CAZALS, Madame Magali LAGARRIGUE, Monsieur Gilles POIDEVIN.

Date de convocation : 1^{er} Mars 2023

Nombre de membres présents : 9

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU CCAS

Madame RIEU, vice-présidente, présente au conseil d'administration l'affectation des résultats 2022 du CCAS :

3) En rapprochant les 2 sections à la clôture de l'exercice, on constate :

Un excédent de clôture de fonctionnement pour :	540 377,53 €
Un besoin de financement de l'investissement pour :	- 198 772,23 €
Dont la différence dégage un solde positif de	341 605,30 €
Considérant le besoin de financement d'investissement, il sera proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement de	540 377,53 €
Conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :	
- Affectation au compte 1068 :	198 772,23 €
- Dotation complémentaire au 1068 :	- €
- Report à nouveau de fonctionnement au compte 002 / excédent :	341 605,30 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, **le conseil d'administration** :

Article 1 : Approuve l'affectation des résultats 2022 du CCAS décomposée de la manière suivante :

- Affectation au compte 1068 : 198 772,23 €
- Report à nouveau de fonctionnement compte R002 : 341 605,30 €
- **Résultat du vote :**
 - Pour : 9
 - Contre : 0
 - Abstentions : 0
 - Non-participation au vote : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que dessus.
Pour extrait conforme.



La vice-présidente du CCAS,
Maryline RIEU